



Salon International de l'Agriculture 2009

Jeudi 26 février de 13h30 à 15h00

Stand du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Hall 3

« Pour une agriculture durable »

ENSEMBLE POUR LES AGRICULTURES DU SUD



Introduction

2008 : crise alimentaire. Les prix des céréales, du blé et du riz mais aussi des produits laitiers et de la viande flambent sur les marchés internationaux. Des émeutes de la faim frappent plusieurs villes en développement notamment en Afrique. La sécurité alimentaire de la planète est de nouveau menacée. Le nombre de personnes souffrant de la faim passe en 2008 à 963 millions, contre 850 millions en 2006.

C'est tout le modèle agricole et alimentaire imposé aux pays les plus pauvres qui se trouve remis en cause : recours aux importations agricoles bon marché pour compenser les déficits locaux, faibles investissements en faveur de l'agriculture, maintien de prix agricoles très bas qui ne permettent pas aux paysans de vivre de leur travail.

Cette approche n'est plus viable. Désormais, il faut promouvoir un nouveau modèle agricole et alimentaire durable, favorable aussi bien aux agriculteurs qu'aux consommateurs des pays en développement. Un modèle où l'agriculture locale, valorisée par un marché régional dynamique, garantit la sécurité alimentaire et participe au développement économique. Les professions agricoles du Nord et du Sud se trouvent au cœur de cette dynamique. Il leur appartient d'assurer la sécurité alimentaire de leurs concitoyens partout dans le monde.

Les professionnels agricoles français se sont engagés de longue date avec les organisations africaines. Ils ont toute leur place dans la réponse française aux défis du développement durable dans tous ses aspects : environnemental, social et économique.

À travers les présentations de quatre exemples concrets, la discussion permettra de comprendre les démarches et de partager l'engagement des acteurs.

En présence de

M. Michel BARNIER	Ministre de l'Agriculture et de la Pêche
M. Alain JOYANDET	Secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie
M. René CARRON	Président de Crédit Agricole S.A. et Président de FARM
M. Mamy RAJOHANESA	Président de FIFATA (Association pour le Progrès des Paysans malgaches)
M. Saliou SARR	Porte parole du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), Président de la fédération des producteurs de riz du Sénégal
Mme SONGUE DJELIKA	Trésorière de l'Association Djam Walde, groupement des femmes de Tongorongo
M. Kabirou N'DIAYE	Secrétaire général de l'Association Malienne de l'Irrigation et de Drainage (AMID)
M. Henri de BENOIST	Président de FERT
M. Gérard RENOUARD	Président de Agriculteurs Français et Développement International (AFDI)
M. René BILLAZ	Président de Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF)
M. Vincent GROS	Président de BASF Agro
M. Bernard CHAUD	Directeur des projets TEREOS
M. Denis TARDIT	Président de SYNGENTA France
M. Rémi COULIBALY	Secrétaire général du Comité National des Irrigations et du Drainage du Burkina (CNID-B)
M. Nonyeza BONZI	Président du Comité céréales de l'Union des Groupements pour la Commercialisation des Produits Agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM)
M. Joaquin Muñoz	Directeur de Max Havelaar France

Animation

M. Bernard BACHELIER	Directeur de la Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde (FARM)
----------------------	--

Les présentations

1. Une organisation professionnelle au service des agriculteurs à Madagascar

Quel rôle peut jouer une organisation agricole nationale dans le développement de services aux agriculteurs dans les domaines technique, économique, financier et juridique à Madagascar? FIFATA, organisation professionnelle représentant plus de 100 000 membres, a progressivement construit et organisé un ensemble de services dans ces différents domaines, avec l'appui depuis 25 ans de FERT, association de développement soutenue par les céréaliers français.

Intervenants :

Mamy RAJOHANESA Président de FIFATA (Association pour le Progrès des Paysans malgaches)

Madame Anne PANEL Directrice de FERT

2. Les organisations paysannes et la loi agricole

Comment des organisations agricoles participent-elles à l'élaboration d'une loi d'orientation agricole plus favorable aux productions locales et à la souveraineté alimentaire ?

Les mouvements agricoles sénégalais défendent l'exploitation familiale agricole et participent à l'écriture des décrets. Grâce à l'AFDI, ils ont bénéficié du soutien des organisations paysannes françaises (FNSEA, JA) afin de renforcer leurs capacités en lobbying et plaidoyer.

Intervenants :

M. Saliou SARR Porte parole du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), Président de la fédération des producteurs de riz du Sénégal

3. L'élevage au Togo, pilier de l'agriculture vivrière

L'Afrique ne satisfait pas ses besoins en produits laitiers et avicoles. Pourtant l'élevage est en mesure d'apporter des protéines pour les besoins des familles de producteurs et pour alimenter les marchés locaux. L'élevage est aussi une composante essentielle d'une agriculture durable grâce à sa contribution aux systèmes de production, et en particulier à la fertilité des sols. C'est une des spécificités d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières que de donner la priorité à cette approche dans ses partenariats. L'exemple du Togo illustrera cette spécificité.

Intervenants :

Dr Ludovic LARBODIERE Directeur adjoint des opérations d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF)

4. Des hommes qui produisent, des femmes qui commercialisent.

L'accès au crédit dans les organisations de producteurs et de transformatrices de riz de Tongorongo (Mali).

L'accès au crédit est le facteur qui limite aussi bien l'accès aux engrais, aux semences et aux herbicides que la maîtrise de la commercialisation. La durabilité sociale, économique et environnementale passe par l'autonomie financière. FARM aide les groupements à renforcer la gestion durable de leur activité.

Intervenants :

Mme SONGUE DJELIKA Trésorière de l'Association Djam Walde, groupement des femmes de Tongorongo

M. Kabirou N'DIAYE Secrétaire général de l'Association Malienne de l'Irrigation et de Drainage (AMID)

Melle Fanny GRANDVAL Chef de projet vivrier de la Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde